

Préfet du Haut-Rhin

Commune d'UFFHOLTZ

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques, la pollution des sols et le potentiel radon En application des articles L125-5 à L125-7 du code de l'environnement

. Annexe à l'arrêté préfectoral	10.00.0010					
n° BDSC-2018-262-01	du 19.09.2018			a jour le		
2. Situation de la commune au re	gard d'un plan de pi	évention de	s risques n	aturels prév	isibles [PPRN	N]
La commune est située dans	le périmètre d'un PPRN				oui	non
	date			aléa		
Les documents de référence						
					Consultable :	sur Internet
3. Situation de la commune au re	gard d'un plan de pr	évention de	s risques m	niniers [PPR	M]	
La commune est située dans	le périmèt <u>re d'un PP</u>	RM			oui	non
	date			aléa		
Les documents de référence	sont:					
					Consultable	sur Internet
. Situation de la commune au re	gard d'un plan de pr	évention de	s risques te	echnologiqu	ues [PPRT]	
La commune est située dans	le périmètre d'un PPI	RT			oui X	non
PPRT BIMA83 approuvé	•			effet tox	ique+surpress	sion
Les documents de référence						
Arrêté préfectoral d'approbation du PPRT du 30.03.2015					Consultable sur Internet	
i. Situation de la commune au re	egard du zonage régl	ementaire p	our la prise	e en compt		
en application de l'article R 563-4 du		-	-	-		
La commune est située dans une	e zone de sismicité		Moyenne zone 4	Modérée zone 3 X		Très faible Zone 1
. Situation de la commune au re				20110 0 1	20110 2	20110
				1		
La commune comporte un (c sur les sols (SIS)	des) terrain(s) classe(s	s) en secteur	a intorma	TION	oui	non >
. Situation de la commune au re	gard du potentiel rac	don				
La commune est située en zo	ne à potentiel radon	3				
		ces jointes	;			
3. Cartographie						
extraits de documents ou de dossiers	permettant la localisation	des immeubles	s au regard d	es risques enc	ourus	
Copie du zonage réglementaire du 3	30.03.2015 – 2 planches A3	3				
. Arrêtés portant ou ayant porté	reconnaissance de l	'état de cato	astrophe n	aturelle ou	technologiq	ue
La liste actualisée des arrêtés est con	sultable sur le site de la pré	áfactura (anno)	vo 2 do l'arrôt	tá dánarteme	ntal IAL) et sur l	e site

Date 19/09/2018 Le préfet du Haut-Rhin